

# Insee flash

## CHAMPAGNE-ARDENNE



n° 153 - Juillet 2012



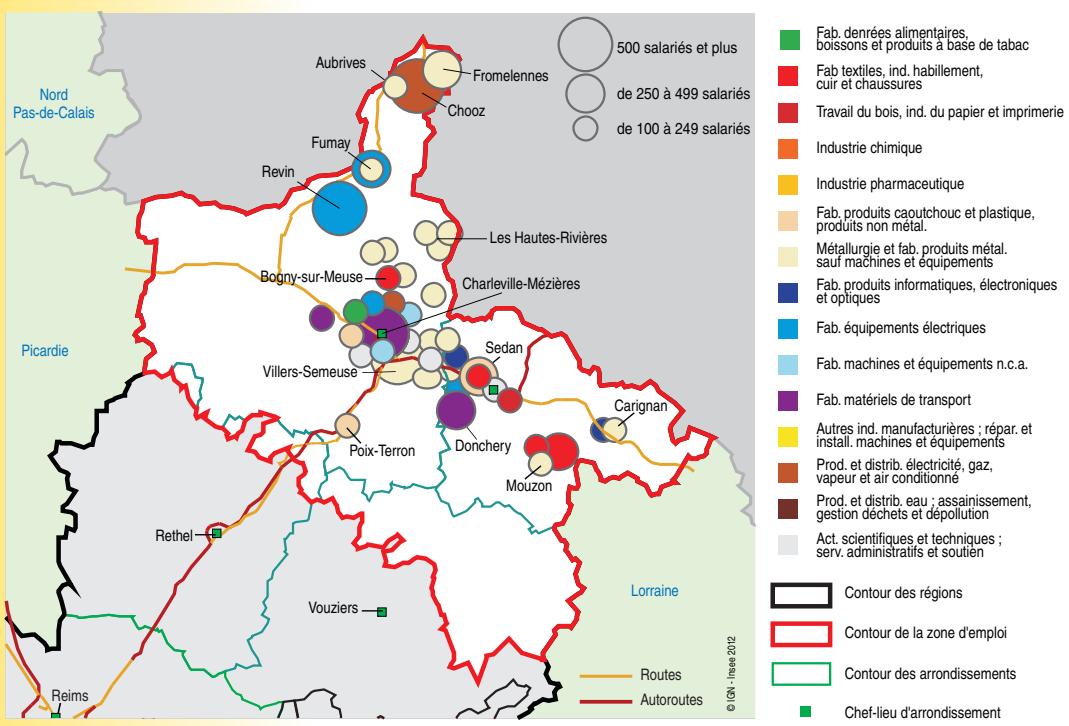
### *Évolution de l'emploi dans la zone d'emploi de Charleville-Mézières*

#### Une industrie hyperspecialisée, facteur de fragilité

La zone d'emploi de Charleville-Mézières couvre les arrondissements de Charleville-Mézières, Sedan et la moitié nord de celui de Vouziers. Elle compte, en 2009, 232 350 habitants, soit 17,4 % de la population régionale. En raison d'un important déficit des arrivées sur les départs, la zone perd de nombreux habitants. Avec 8 800 résidents de moins qu'en 1999, elle connaît la deuxième plus forte

baisse démographique (-3,6 % entre 1999 et 2009) des sept zones d'emploi de Champagne-Ardenne, après celle de Vitry-le-François - Saint-Dizier. L'agglomération de Charleville-Mézières, chef-lieu du département des Ardennes, rassemble avec 61 200 habitants, 26,3 % de la population de la zone. Sedan, est la deuxième agglomération la plus peuplée avec 27 500 habitants.

#### Les établissements de 100 salariés ou plus de l'industrie et des activités support (\*) dans la zone d'emploi de Charleville-Mézières fin 2009



(\*) activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien  
Source : Insee, Clap

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)



## *Une zone encore très fortement industrialisée*

Au sein d'une région parmi les plus industrialisées de France, la zone d'emploi de Charleville-Mézières se singularise par une industrie encore davantage présente : sur les 83 200 personnes en emploi fin 2009, 23,2 % exercent leur activité dans un établissement industriel, part de 6,2 points supérieure à la moyenne régionale. Au contraire, le tertiaire marchand, qui comprend le commerce et l'intérim, tient une place moins importante avec 28,9 % des emplois, soit 5,4 points de moins qu'au niveau régional. Dans une moindre mesure, les emplois agricoles, dont les non-salariés, sont aussi moins présents, malgré une sylviculture développée en lien avec la richesse forestière du territoire. Les services non marchands pèsent pour 33,5 % dans l'emploi de la zone, soit une part supérieure de 2,3 points à la moyenne régionale, même si la densité d'emplois non marchands se situe au même niveau que la densité régionale (12 emplois non marchands pour 100 habitants). Cette caractéristique est la conséquence de la forte dégradation des emplois marchands. En effet, au cours des dix dernières années, les secteurs marchands non agricoles connaissent dans la zone de Charleville-Mézières, la plus forte baisse des sept zones d'emploi de la région, avec la disparition de 7 000 emplois salariés entre 2001 et 2011, soit une baisse de -1,4 % en moyenne annuelle, contre -0,8 % au niveau régional. Cette plus forte dégradation est en partie la conséquence du poids de l'industrie dans l'emploi du territoire. Depuis 2001, comme au niveau régional, l'industrie connaît de grandes difficultés, avec une diminution annuelle des effectifs de -2,6 %, soit 5 500 emplois salariés détruits en dix ans. Mais dans la zone, l'absence de développement du tertiaire marchand contribue également à creuser l'écart avec l'évolution régionale des emplois : entre 2001 et 2011, le tertiaire marchand perd des emplois (-0,7 % en moyenne annuelle), alors qu'il connaît une légère croissance dans la région (+0,1 %).



## *Une forte dépendance à l'automobile*

À côté de la forte industrialisation du tissu productif, les spécialisations industrielles dans des activités en fort ralentissement sont un autre facteur de fragilité pour l'emploi de la zone. Depuis plus de trente ans, l'activité industrielle du territoire est fortement ancrée dans la filière automobile. Sans aucune usine d'assemblage, le secteur du matériel des transports, stricto-sensu, occupe en 2009 seulement 1,6 % des emplois de la zone avec trois équipementiers de premier rang de l'automobile. Mais l'influence de l'automobile sur l'industrie est beaucoup plus large : de nombreux industriels exerçant dans d'autres secteurs d'activité se sont spécialisés dans la sous-traitance pour le secteur automobile sous l'effet de la politique d'externalisation massive menée par les constructeurs depuis les années quatre-vingt en réponse aux impératifs de la mondialisation. Ainsi, l'automobile et plus généralement la fabrication de matériel de transport constitue le principal et parfois unique débouché des établissements du secteur de la métallurgie, premier secteur industriel de la zone de Charleville-Mézières, avec 10,4 % des emplois en 2009, plus du double de la part régionale. Si quelques établissements dépendent de grands groupes automobiles, notamment l'unité *Peugeot Citroën automobile SA* qui fournit le quart des effectifs de la métallurgie, le secteur se caractérise par une forte présence de PME de sous-traitance indépendantes. Sur les 140 établissements de la métallurgie de 10 à 100 salariés, qui regroupent 40 % des effectifs du secteur, 80 % sont des entreprises indépendantes mono-établissement. La zone d'emploi de Charleville-Mézières compte également de nombreux sous-traitants de la filière automobile/transports dans les secteurs de la chimie, du caoutchouc-plastique ou du textile, tel *Faurecia* du groupe *Peugeot Citroën*, 5<sup>e</sup> plus grand établissement industriel. Dans ces activités, l'emploi est fortement concentré dans un petit nombre d'unités, puisque les quatre plus importants établissements regroupent de 60 % à 95 % des effectifs salariés.

### Structure de l'emploi dans la zone d'emploi de Charleville-Mézières fin 2009

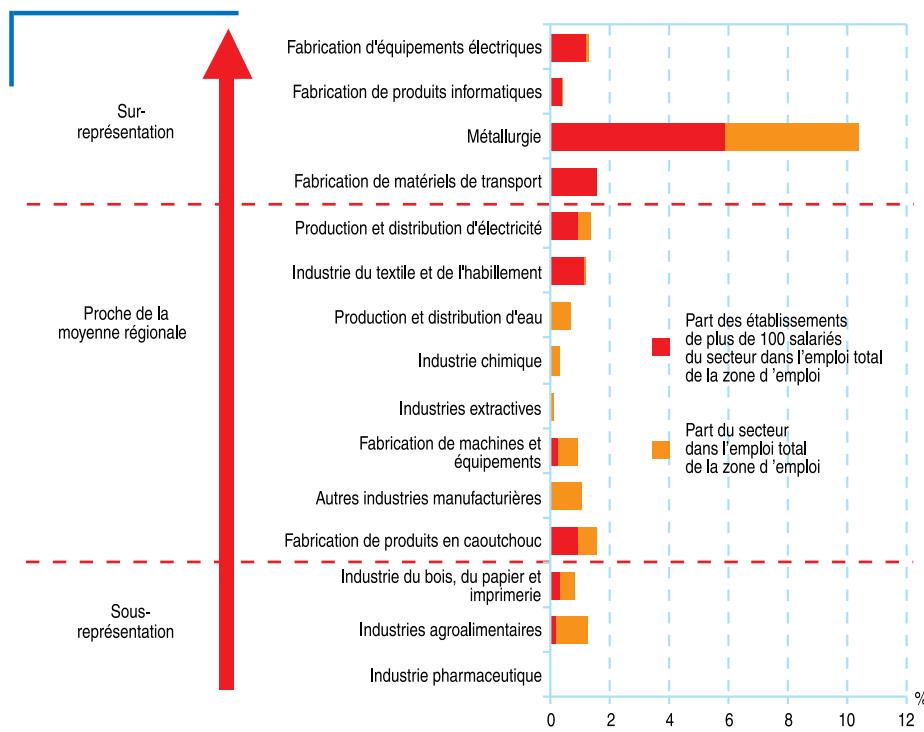
Unités : nombre et %	Zone d'emploi de Charleville-Mézières		Champagne-Ardenne	
	Nombre d'emplois fin 2009	Structure de l'emploi fin 2009 (en %)	Nombre d'emplois fin 2009	Structure de l'emploi fin 2009 (en %)
<b>Emploi salarié dont :</b>				
Agriculture	600	0,8	11 700	2,2
Secteurs marchands non agricoles dont :	47 800	57,4	301 700	56,7
Construction	4 400	5,3	29 100	5,5
Industrie	19 300	23,2	90 100	17,0
Tertiaire marchand	24 100	28,9	182 500	34,3
Services non marchands	27 800	33,5	165 600	31,2
<b>Emploi non salarié</b>	<b>6 900</b>	<b>8,3</b>	<b>52 500</b>	<b>9,9</b>
<b>Total</b>	<b>83 200</b>	<b>100,0</b>	<b>531 800</b>	<b>100,0</b>

(\*) Le tertiaire marchand englobe les activités de commerce et de services marchands y compris l'intérim et les activités des ménages en tant qu'employeurs.  
Source : Insee, *Estimations d'emploi localisées (Estel)*

Toutefois, quelques grandes entreprises du secteur de la fabrication d'équipements électriques contribuent à diversifier l'activité industrielle de la zone en fournissant 1,3 % des emplois totaux, le triple de la part régionale. Les quatre grands noms qui œuvrent pour l'équipement de la maison haut de gamme (*Electrolux, Deville, Invicta*) ou la fabrication de câbles de très haute technologie (*Nexans*) concentrent 90 % des emplois du secteur. L'industrie du bois, du papier et de l'imprimerie

occupe relativement moins de salariés que dans la région, même si la richesse forestière des Ardennes a favorisé l'implantation d'activités de première transformation, avec notamment la présence de *Unilin* fabricant de panneaux de bois destinés au secteur de la construction et 10<sup>e</sup> plus grand établissement industriel de la zone. Enfin, avec la centrale nucléaire de Chooz, le secteur de l'énergie électrique compte 1 100 emplois.

### Part des secteurs industriels (\*) dans l'emploi total de la zone d'emploi de Charleville-Mézières fin 2009



(\*) Secteurs au niveau A38 de la NAF Rév2.

Un secteur est dit en sur-représentation lorsque son poids dans l'emploi total de la zone d'emploi est significativement supérieur à son poids moyen en région. Un secteur est dit en sous-représentation lorsque son poids dans l'emploi total de la zone d'emploi est significativement inférieur à son poids moyen en région.

Source : Insee, Clap 2009, estimations d'emploi localisées (Estel)

### Les dix plus grands établissements industriels ou d'activités de services et de soutien de la zone d'emploi de Charleville-Mézières fin 2009

Raison sociale	Activité	Commune	Tranche d'effectif salarié
PEUGEOT CITROËN AUTOMOBILE SA	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	Villers-Semeuse	2000 à 2999
VISTEON ARDENNES INDUSTRIES	Fabrication de matériels de transport	Charleville-Mézières	750 à 999
ÉLECTRICITE DE FRANCE	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur	Chooz	500 à 749
ELECTROLUX HOME PRODUCTS FRANCE	Fabrication d'équipements électriques	Revin	500 à 749
FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE	Fabric. textiles, industries habillement, cuir et chaussure	Mouzon	250 à 499
KME FRANCE SAS	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	Fromelennes	250 à 499
DELPHI FRANCE SAS	Fabrication de matériels de transport	Donchery	250 à 499
TARKETT FRANCE	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	Glaire	250 à 499
NEXANS FRANCE	Fabrication d'équipements électriques	Fumay	250 à 499
UNILIN SAS	Travail du bois, industries du papier et imprimerie	Bazeilles	200 à 249

Avertissement : depuis le 31/12/2009, certains établissements ont pu fermer ou voir leur effectif évoluer  
Source : Insee, Clap



## *Spécialisation et concentration, des facteurs de fragilité qui tendent à s'atténuer*

Le tissu industriel de la zone d'emploi de Charleville-Mézières apparaît comme l'un des plus exposés de la région en raison de sa spécialisation dans la filière automobile, filière fortement affectée par la crise de la production automobile française débutée en 2005. Par ailleurs, la forte concentration des emplois dans des grands établissements accentue la fragilité de l'emploi, notamment durant la crise, période propice à des restructurations de grands groupes industriels. À partir du début de la crise fin 2007, les difficultés de deux des dix plus importants établissements industriels, impactent fortement l'emploi : *Electrolux* et *Delphi General Motors* dont la fermeture définitive, consécutive à la faillite du groupe américain en 2009, est annoncée pour 2012.

Néanmoins, entre 2001 et 2011, malgré ce contexte défavorable, l'industrie de la zone perd moins d'emplois (-2,6 % par an) qu'au niveau régional (-2,9 %). En premier lieu, il semble que le phénomène d'externalisation d'activités tertiaires de l'industrie vers les services soit moins avancé dans la zone que dans l'ensemble de la Champagne-Ardenne. Notamment, au cours des années 2001 à 2007, la dégradation de l'industrie ne s'accompagne pas comme dans la région d'un développement du tertiaire marchand (-0,2 % contre +0,3 %). Par ailleurs, durant la crise, le recours au chômage partiel est davantage soutenu que dans les autres territoires de la région : en 2008 et 2009, la zone de Charleville-Mézières consomme un tiers des heures utilisées par les industriels de Champagne-Ardenne, alors que la zone pèse pour un cinquième dans l'emploi industriel régional. Plus que dans les autres zones, le chômage partiel aurait permis de limiter les pertes d'emploi, en préservant en deux ans l'équivalent de 800 emplois industriels, sur la base de 1 517 heures travaillées annuellement. Enfin, la forte utilisation d'intérimaires au sein des établissements industriels aurait également limité, plus qu'ailleurs, les pertes d'emploi stables durant la crise.

Au cours des années 2010 et 2011, la zone se caractérise par une baisse des emplois industriels encore moins marquée qu'au

niveau régional (-1,5 % par an contre -2,6 %). Pour diminuer leur forte dépendance aux secteurs de l'automobile et des transports, les industriels innoveront et diversifieront leurs productions et débouchés, comme en témoigne la *Fonte Ardennaise*, fonderie spécialisée dans l'automobile et les biens d'équipements, qui démarre une nouvelle activité de traitement de surface par cataphorèse. Pour soutenir cette diversification et renforcer le potentiel d'innovation, la zone d'emploi bénéficie du soutien d'une implantation à Charleville-Mézières du pôle de compétitivité *Materialia Champagne-Ardenne - Lorraine* dont le rôle est de faciliter la synergie entre les centres de recherche (CRITT, IFTS, CTIF...) et les industriels dans le domaine des matériaux innovants et leurs procédés de mise en œuvre. Par ailleurs, depuis 2006, 19 fondeurs ardennais se sont regroupés dans le cadre d'une action collective « Plan de Progrès Fondeurs Ardennais », soutenue par le FEDER, afin de s'engager dans un processus de mutation visant à améliorer leur compétitivité et leur attractivité tout en veillant au respect de l'environnement.



## *Les activités support de l'industrie en retard de développement*

Dans la zone de Charleville-Mézières, les secteurs tertiaires marchands accusent un retard de développement : en 2009, ils regroupent 29 % des personnes en emploi, contre 34 % en Champagne-Ardenne. En particulier, les *activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien*, regroupant principalement des services support à l'industrie, ne représentent que 4,3 % des emplois totaux, soit 1,8 point de moins qu'au niveau régional. Si la majeure partie de ces activités - nettoyage, sécurité, recherche et développement, ingénierie - est présente dans la zone d'emploi, les établissements prestataires sont de plus petite taille qu'au niveau régional : la zone accueille 14,2 % des établissements du secteur implantés dans la région et seulement 10,7 % des salariés. Par ailleurs, quelques activités de services aux entreprises demeurent absentes du territoire, notamment les centres d'appel qui emploient plusieurs centaines de salariés dans les grandes zones d'emploi de la région de Reims et Troyes.

### **Évolution de l'emploi salarié marchand non agricole dans la zone d'emploi de Charleville-Mézières**

Unités : nombre et %	Zone d'emploi de Charleville-Mézières					Champagne-Ardenne				
	En moyenne annuelle (en %)			En nombre d'emplois sur la période		En moyenne annuelle (en %)			En nombre d'emploi sur la période	
	Période 2001-2007	Période 2008-2009	Période 2010-2011 (**)	Période 2001-2011	dont période de crise (2008-2009)	Période 2001-2007	Période 2008-2009	Période 2010-2011	Période 2001-2011	dont période de crise (2008-2009)
Secteurs marchands non agricoles	-1,0	-3,5	-0,2	-7 000	-3 500	-0,5	-2,1	-0,4	-25 700	-13 000
<i>dont :</i>										
<i>Industrie</i>	-2,3	-4,3	-1,5	-5 500	-1 800	-2,5	-4,6	-2,6	-29 400	-8 800
<i>Construction</i>	1,0	-0,2	-0,1	200	0	1,4	-0,4	-1,9	1 000	-300
<i>Tertiaire marchand (*)</i>	-0,2	-3,4	0,7	-1 700	-1 700	0,3	-1,1	0,8	2 700	-3 900
<i>dont tertiaire marchand hors intérim</i>	nd	-0,8	-0,3	nd	-400	0,2	0,3	0,5	3 500	500
<i>dont intérim</i>	nd	-23,6	12,2	nd	-1 300	2,4	-16,3	7,6	-900	-4 500

nd : non disponible

(\*) Le tertiaire marchand englobe les activités de commerce et de services marchands y compris intérim et activités des ménages en tant qu'employeurs.

(\*\*) Voir méthodologie et définitions

Sources : 2001-2009 : Insee, estimations d'emploi localisées (Estel) ; 2010-2011 : Epure - données d'intérim Dares - Pôle emploi

Le commerce de gros contribue également à la moindre tertiarisation de la zone : son poids est de 1,0 point inférieur à la moyenne régionale en raison de la moindre présence de commerce de gros de produits de l'agriculture, activité en retrait dans la zone comparée au reste de la région.

Parmi les activités de services support de l'industrie, seul l'emploi intérimaire s'est fortement développé. Fin 2007, avant la crise, l'intérim pèse pour 3,8 % dans l'emploi total du territoire soit 1,1 point de plus qu'en Champagne-Ardenne. La forte utilisation de l'intérim joue un rôle procyclique sur l'emploi tertiaire : durant la crise, plus qu'ailleurs, les établissements industriels réduisent leurs effectifs intérimaires pour s'ajuster à la baisse de l'activité. À l'inverse, en période de reprise, l'intérim augmente davantage que dans la région.

## **Un déficit d'emplois dans les transports et l'hébergement-restauration**

La moindre représentation des activités tertiaires résulte également de caractéristiques propres au territoire. En particulier, le réseau de transport est moins développé que dans les autres zones avec une seule autoroute reliant Reims à Charleville-Mézières et l'absence d'aéroport. Le transport routier subit également la concurrence des territoires voisins : la façade Nord vers la Belgique d'un côté et de l'autre, le sillon Rhin-Rhône. Les activités de transport - entreprises de fret et de gestion d'infrastructures de transports - sont par conséquent moins présentes avec 3,3 % des emplois totaux, contre 4,3 % au niveau régional et ce malgré la présence de la plate-forme multimodale de Givet (fleuve/rail/route), connectée vers Anvers/Rotterdam/Dunkerque.

La moindre tertiarisation de l'économie est également à relier à la sous-représentation des activités d'hébergement et de restauration qui pèsent pour 1,9 % dans l'emploi total de la zone contre 2,6 % en Champagne-Ardenne. Le niveau de

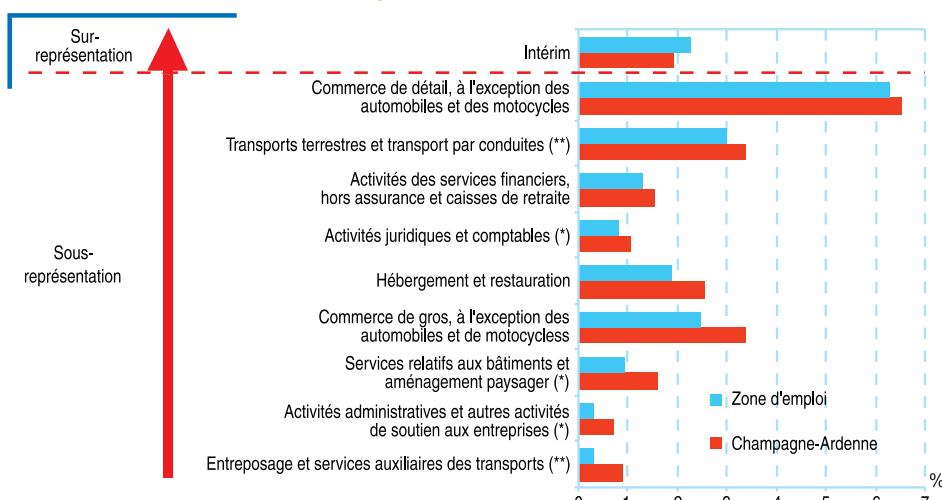
revenu moins élevé de la population résidente - en 2009, 54,4 % des ménages n'étaient pas imposables, part la plus élevée des sept zones d'emploi et de six points supérieure à la moyenne régionale -, la démographie défavorable et une activité touristique encore peu développée sont autant de freins au développement de ces activités. Avec 4,0 chambres d'hôtel pour 1 000 habitants, contre 7,1 au niveau régional, la zone de Charleville-Mézières présente la densité hôtelière la moins élevée des zones d'emploi de Champagne-Ardenne.

## **Un chômage très dégradé, conséquence des difficultés historiques de l'industrie**

Avec un taux de chômage à 12,4 % fin 2011, la zone de Charleville-Mézières connaît la situation la plus dégradée des sept zones d'emploi de la région. La crise de 2008 et 2009 n'explique qu'une partie de ce haut niveau de chômage. Historiquement, la zone souffre d'un chômage structurel élevé. Si le poids de l'industrie et ses spécificités jouent un rôle important sur l'intensité du chômage, ils n'en sont pas les seules raisons. La zone de Vitry-le-François - Saint-Dizier qui présente une part de l'industrie dans l'emploi équivalente et une spécialisation également marquée dans la métallurgie affiche, en moyenne sur la période 2003-2011, un taux de chômage de 2,2 points inférieur.

Dans la zone de Charleville-Mézières, le taux de chômage élevé apparaît davantage comme la conséquence d'une plus difficile reconversion des chômeurs issus de l'industrie : sur les 16 800 demandeurs d'emploi (DEFM) inscrits à Pôle emploi fin 2011 et en recherche active d'emploi (catégories ABC), 21 % exerçaient antérieurement un métier d'un domaine industriel, contre 16 % dans la région. En particulier, 14 % exerçaient un métier de la métallurgie (6 % au niveau régional), dont la moitié comme ouvrier non qualifié. Le difficile retour à l'emploi se traduit par une période de chômage

**Part des secteurs tertiaires marchands (\*\*\*) dans l'emploi total de la zone d'emploi de Charleville-Mézières fin 2009**



(\*) Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien  
 (\*\*) Activités de transports  
 (\*\*\* ) Secteurs au niveau A129 de la NAF Rév2

Ne sont présentés que les secteurs du tertiaire marchand dont le poids est significativement différent du poids moyen en Champagne-Ardenne. Un secteur est dit en sur-représentation lorsque son poids dans l'emploi total de la zone d'emploi est supérieur à son poids moyen en région. Un secteur est dit en sous-représentation lorsque son poids dans l'emploi total de la zone d'emploi est inférieur à son poids moyen en région.

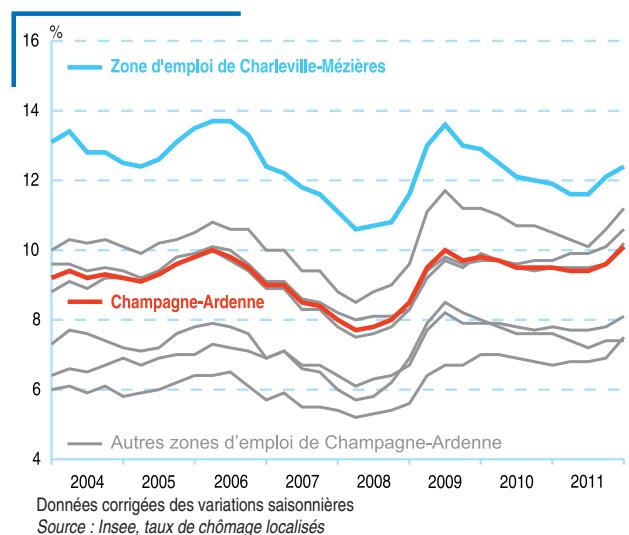
Sources : Insee, Clap - données d'intérim, Pôle emploi, Dares, Estimations d'emploi localisées (Estel)

plus longue : 43 % des demandeurs d'emploi ABC sont inscrits depuis plus d'un an à Pôle emploi, taux le plus élevé des sept zones d'emploi de la région et de cinq points supérieur à la moyenne régionale.

Néanmoins, ces dernières années, l'écart de chômage entre la zone de Charleville-Mézières et les autres zones d'emploi tend à diminuer : fin 2011, le taux de chômage (12,4 %) se situe 2,3 points au-dessus du taux régional, plus faible différentiel jamais atteint ces dix dernières années. D'une part, sur la période récente, l'emploi marchand se dégrade moins que dans l'ensemble de la région, d'autre part, la forte mobilisation des dispositifs d'aide aux restructurations permet de limiter les entrées en catégories ABC. Le recours intense à ces dispositifs peut être mesuré par les entrées en catégories D et E, qui incluent notamment les demandeurs d'emploi bénéficiant d'une formation (contrats de transition professionnelle, formations Pôle emploi...) ou d'un contrat aidé. Fin 2009, au plus fort de la crise, parmi les 20 000 demandeurs d'emploi, toutes catégories confondues, 3 100 sont inscrits en listes D et E, soit avec 16 %, une part supérieure de deux points à la moyenne régionale. Au cours des deux années 2008 et 2009, le nombre de DEFIM de catégories D et E augmente de +11,8 % dans la zone contre +10,9 % en moyenne régionale, en raison essentiellement des entrées dans les dispositifs d'aide.

En dehors des mesures portant strictement sur l'emploi, les Ardennes ont bénéficié d'une enveloppe de 3 millions d'euros du « Fond national de revitalisation des territoires », mesure mise en place en 2009 en soutien aux territoires touchés par les mutations économiques, parmi lesquels les deux arrondissements de Charleville-Mézières et Sedan. Cette aide vient en complément du dispositif « Bassins d'emplois à redynamiser »,

## Évolution du taux de chômage dans les zones d'emploi de Champagne-Ardenne



Données corrigées des variations saisonnières

Source : Insee, taux de chômage localisé

qui concerne les arrondissements de Charleville-Mézières, Sedan et Vouziers, à l'exclusion du canton de Machault et le canton de Rethel avec des exonérations sociales pour toute création d'établissement entre le 1<sup>er</sup> janvier 2007 et le 31 décembre 2013. ■

Patrick Bouy, Anh Van Lu, Romain Perron

Cette étude, réalisée avec le soutien de la Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (Datar) fait l'objet de douze publications : une de niveau régional, quatre de niveau départemental et sept de niveau zone d'emploi.



### >> Méthodologie et définitions

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

**Le découpage en zones d'emploi** constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail. Le zonage définit aussi des territoires pertinents pour les diagnostics locaux et peut guider la délimitation de territoires pour la mise en œuvre des politiques territoriales initiées par les pouvoirs publics ou les acteurs locaux. Ce zonage est défini à la fois pour la France métropolitaine et les DOM.

**Le découpage actualisé** se fonde sur les flux de déplacement domicile-travail des actifs observés lors du recensement de 2006. La liste des communes est celle donnée par le Code Officiel Géographique au 01/01/2010.

Pour en savoir plus voir : [insee.fr](http://insee.fr), rubrique définitions et méthodes, code officiel géographique et zonages d'études

**Les estimations d'emploi annuelles** au niveau zone d'emploi sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisées) qui permet d'obtenir des informations deux ans après la fin de l'année écoulée, soit à la date de cette étude, jusqu'en fin d'année 2009. Afin d'établir un diagnostic du marché du travail au plus proche de l'actualité, **pour les années 2010 et 2011 l'emploi par zone d'emploi** a été estimé à partir des données des Urssaf issues du dispositif Epure ainsi que des données d'intérim de la Dares - Pôle emploi.